

**Compte rendu du
Conseil d'Administration de l'université de Tours du 19 décembre 2011**

**Réalisé par les élus des listes
Un Projet Universitaire Partagé -Une Présidence Collégiale
(à l'initiative du SNESUP)**

Jean Fabbri, Chiara Lastraioli et Pascal Sanson

Le CA s'est tenu avec tout juste le quorum requis pour une délibération budgétaire. J. F. fait observer qu'il n'y avait pas d'urgence à se réunir ce 19 décembre, que la présence des élus FSU (2+ 2 procurations) est requise pour ce quorum, que les conditions budgétaires à Tours comme ailleurs sont précaires et qu'il proposera au CA, comme cela a été fait et adopté dans une dizaine d'universités une brève motion alertant les tutelles et l'opinion. L. Vaillant refusera durant la séance la mise aux voix de ce texte. Le message du président relatant le CA fait une fois de plus le silence sur les arguments des uns et des autres et sur le détail des votes.

- 1 Modification (mention de nos arguments dans le vote contre le rapport d'activité et de ceux liés au « projet » INSA du PRES) puis adoption du PV du CA de novembre
- 2 Bilan des contrats d'objectifs et de moyens (COM) avec les composantes

Il s'agit d'une programmation et de financements sur « projets » tant d'ordre immobilier que matériel qui font appel à une combinaison de ressources propres de l'université et d'une partie de la dotation de la composante. L'état très variable de la réalisation, de l'exactitude des prévisions budgétaires interroge sur ce dispositif nouveau propre à l'université dont les finalités apparaissent peu claires même si ont été réalisés des salles de visio conférence, des aménagements à l'UFR Droit, à la bibliothèque Médecine...

- 3 Schéma pluriannuel de stratégie immobilière :

Dans le CPER en fin de réalisation (qui sert de cadre aux opérations immobilières financées par l'Etat et la Région), un constat : la Région tient ses engagements, pas l'Etat (seulement 62% des crédits versés).

Le déménagement des services de la présidence sur le site du Plat d'Etain est prévu pour mars 2012. Les locaux de Polytech, actuellement en zone inondable, seront progressivement rassemblés sur le site de Grammont (avec des problèmes réels de surface mais des synergies scientifiques et pédagogiques réelles souligne J.F.).

Un contrat de partenariat privé pour un chauffage par la biomasse (bois) est présenté pour le site Grandmont (+ lycée et CROUS). Le financement, le montage technique, les surfaces de stockage apparaissent peu claires (J.F.), P.S. souligne que cela met en jeu des pompes à chaleur qui comme toutes les machines nécessitent un budget de maintenance élevé.

Des montants budgétaires importants sont encore prévus pour une multitude d'études préalables à la dévolution immobilière et la mise aux normes des bâtiments ; J.F. interroge sur l'externalisation répétée de ces études alors qu'il lui semble que l'université a recruté des personnels techniques... L.Vaillant répond qu'il n'y en a pas assez.

- 4 Budget 2012.

Le président signale l'obligation de doubler la réserve de précaution qui pourrait être retournée à l'Etat (voir notre CR du CA de novembre). JF rappelle que plusieurs universités ont voté des budgets en déséquilibre (La Réunion) ou pas voté du tout et que les moyens sont

insuffisants pour répondre aux missions des universités ce qui se joue aussi dans le gel d'un grand nombre d'emplois statutaires.

JF attire l'attention sur une fictive augmentation du budget par le jeu des amortissements, sur le gonflement très concentré (95% sur 3 contrats de recherche) de la part des investissements. Il relève quelques inexactitudes dans les pourcentages qui masquent la réalité désengagement de l'Etat. Il pointe le rôle croissant des collectivités territoriales. Dans les tableaux présentés il interroge sur la réalité des dépenses par activités : 37% recherche, 39% formation initiale, 15% pilotage...il considère que ce taux pour le pilotage est très excessif et demande que soit réalisée une étude plus fine portant sur l'affectation réelle des charges dites de pilotage (interventions convergentes d'Y. Farge, E. Lesigne,..)

JF montre que la part de l'emploi non statutaire est grandissante : 495 CDD et 145 CDI sur un total de 2360 emplois « équivalents temps plein »...et qu'elle fragilise l'université.

Les élus UPUP-UPC et FSU votent contre le budget (4 contre)

Le budget de la fondation « Rabelais » reçoit 3 contre et 2 abstentions : les opérations de communication auxquelles cette fondation contribue apparaissent bien dérisoires face aux besoins de financement et selon J.F. la question du lien « université/société civile » relève d'une politique volontariste d'une autre conception et d'une autre amplitude.

Texte de la motion proposée par les élus UPUP-UPC : « Le CA de l'université de Tours regrette les incertitudes financières imposées par le ministère qui conduisent à présenter un budget sans visibilité pour le présent et l'avenir des missions de l'université. Les recettes annoncées sont insuffisantes tant en matière de fonctionnement que pour la dotation de la masse salariale transférée dans le cadre des RCE. »

Alain Ronçin évoque ensuite les travaux de la commission des moyens. L'augmentation des tarifs pour le DU (diplôme d'université –qui ne relève pas des habilitations nationales) lié au FLE (Français langue étrangère), alors que les inscrits ont pour l'essentiel des moyens réduits est contestée par les élus UPUP-UPC.

5 PRES

A la demande de J.F. et aussi d'E.L., L.Vaillant donne quelques éléments sur les travaux du Conseil d'Administration du PRES. Ce dernier a validé un logo, précisé le conseil doctoral et le conseil scientifique du PRES (qui pour la partie « Tours » sera constitué de la commission permanente du CS- ce qui était une demande des élus UPUP-UPC). Le PRES s'est aussi lancé dans une opération de SATT qui relève de la « valorisation » et consiste à mettre en place une structure de droit privé avec un PDG. Les élus UPUP-UPC dénoncent une fois de plus cette fuite en avant qui affaiblit et ruine le service public (la mise de fond assurée par l'Etat et les salaires du PDG et de ses collaborateurs...). J.F. demande que les comptes rendus des CA du PRES soient régulièrement communiqués aux administrateurs de l'université.

6 Contractualisation

Le président évoque les rapports complexes de certaines unités avec le CNRS et l'INSERM voire le CEA, les unités qui ne seraient pas co-labellisées seront néanmoins des EA. En réponse à des questions de J.F., quelques éléments sont fournis sur

- les sciences de la Terre où nous intervenons pour que soit garanti une structure d'EA,

- l'histoire, où nous déplorons les difficultés faites durant 6 mois au projet CETHIS
- les économistes et leurs liens avec les juristes de Tours, alors que certains tentent aussi un raccrochage au LEO (Orléans)

Il est présenté une « chaire mixte » université – CEA pour un poste en chimie : nous rappelons les multiples dangers de ces postes qui génèrent de lourdes discriminations entre collègues... et les 3 opérations infructueuses déjà lancées de cette nature. (3 contre 1 abst)

7 Emplois :

Postes de BIATOSS, La liste des emplois ouverts est validée par le CA après le vote positif au Comité Technique.

B Delaunay interroge le CA sur l'affichage des emplois en recrutement sur postes BIATOSS par rapport au handicap. Après discussion il est suggéré (JF et d'autres) qu'une mention spécifiant que l'université prend en compte les candidatures de personnes présentant des handicaps sur tous les types d'emplois (enseignants- chercheurs et enseignants aussi).

La liste des primes BIATOSS est soumise au vote : comme au CT les élus FSU s'abstiennent. Quant aux primes de charge administrative, les élus UPUP-UPC s'abstiennent en soulignant (P.S.) que le SNESUP milite depuis longtemps pour qu'elles soient intégrées aux salaires.

8 Après le CEVU de novembre

N. Imbault présente quelques évolutions de maquettes en particulier, en réponse à nos questions sur celles liées aux observations de l'AERES et du ministère. Nous déplorons des évolutions (master BSA) non discutées avec l'ensemble des acteurs de ces formations et avec les conseils des UFR concernées. Alors que sont présentés les mécanismes de réorientation PACES, E.L. interroge sur l'absence prévue de réorientation vers le L1 math/info...cela sera corrigé.

Des groupes de travail du CEVU sont créés : UE libre, certification en langues, ... et conversion des notes obtenues dans les échanges ERASMUS. J.F. demande pourquoi un tel dispositif devrait être singulier à l'université de Tours et pas global (par exemple discuté par le CNESER ?)

9 Evaluation des enseignants-chercheurs

La demande formulée par J.F. de contester les procédures aux objectifs mal définies, aux modalités peu claires et au calendrier précipité...est repoussée par L. Vaillant.